



Bruxelles – vendredi 19 juin 2020

<b>Note d'information : Inscription aux formations moniteur sportif animateur et initiateur en aviron 2020</b>
--

Dans ce document, vous trouverez une note d'information concernant les inscriptions aux différents niveaux de formation de moniteur sportif en aviron.

Date limite d'inscription : **DIMANCHE 5 JUILLET 2020**

## **1. Description des niveaux de formations**

### **1.1 Moniteur sportif animateur**

Depuis l'été dernier, la Ligue francophone d'aviron a proposé une formation animateur d'une durée de 3 demies-journées, réparties sur 2 jours. Cette formation permet **d'apprendre et de comprendre les bases nécessaires pour le bon déroulement d'une séance d'aviron.**

Les cours de ce degré de formation porteront sur la terminologie de l'aviron, la technique gestuelle, les manœuvres d'un bateau, les différentes phases d'une séance, les règles de sécurité et le règlement de la FRBA et de la LFA.

A la fin de cette formation et après validation de ces différents modules, ceux-ci seront acquis et donc ne seront plus présent lors de la formation initiateur. Cela permet **d'alléger la formation initiateur**, passant d'un total de 30h (hors stage) à 15h (hors stage).

## **1.2 Moniteur sportif initiateur**

A la suite des cours généraux niveau initiateur dispensé par l'Adeps, la Ligue francophone d'aviron va proposer des formations spécifiques initiateur d'une durée de 4 demies-journées, réparties sur 2 jours. Cette formation permet **d'approfondir les connaissances et le savoir-faire pour amener des initiés vers une parfaite autonomie.**

Les cours de ce degré de formation porteront sur l'organisation administrative et sportive de l'aviron, le code des courses, les composantes d'une séance (partie théorie), les séances au sol, le pararowing, l'échauffement et les étirements, les réglages simples d'un bateau d'aviron, la psychologie du rameur, et la réglementation de la navigation.

Un stage pédagogique, d'une durée de 30h sera à réaliser au sein de vos clubs respectifs.

A la fin de cette formation, des évaluations seront réalisées afin de pouvoir valider le brevet.

**Enfin, les candidats souhaitant valider le brevet doivent aussi passer les 8 heures de premiers soins qui se font hors formation** (détails sur le site de l'Adeps : sport-adepts.be).

## **2. Inscription**

Merci de communiquer votre inscription avec les modalités suivantes à Paul Mosser, directeur technique de la Ligue francophone d'aviron avant le **dimanche 5 juillet** ([p.mosser@aviron.be](mailto:p.mosser@aviron.be)) :

- Niveau de formation souhaité
- Nom
- Prénom
- Age
- Être membre d'un club aviron affilié à la Ligue francophone d'aviron (préciser lequel)
- Copie de la carte d'identité

### 3. Divers

- Vous trouverez **tous les détails des formations** et des degrés de formation suivante dans le document « Formation animateur – initiateur », le cahier des charges « CDC\_MSIn-2\_LFA » et sur le site web de la Ligue francophone d'aviron <http://aviron.be/> , onglet « Formations ».

**Si vous avez des remarques ou des questions, n'hésitez pas à me contacter.**

Paul MOSSER

Directeur technique

Ligue francophone d'aviron

(+32) 468 08 63 37

([p.mosser@aviron.be](mailto:p.mosser@aviron.be))